



8 ans après, Clément vit dans nos luttes !

Il y a 8 ans, Clément Méric, militant antifasciste et syndical, était assassiné par des militants néonazis, en plein Paris. En mai prochain, se tiendra le procès en appel de ses meurtriers, condamnés en première instance. Bien qu'il soit nécessaire que la justice reconnaisse la responsabilité des militants de l'organisation néonazie Troisième Voie qui s'en sont pris à Clément et à ses amis ce 5 juin 2013, cela ne saurait suffire car, par-delà la question judiciaire, il est impératif d'organiser une mobilisation politique et de replacer le meurtre de Clément sur le plan politique : la montée en puissance de l'extrême droite et de ses violences dans le monde.

Car 8 ans après sa mort, les forces fascistes contre lesquelles luttait Clément ne cessent de progresser. En plus de l'essor électoral du Rassemblement national, on a pu observer non seulement la persistance des violences perpétrées par des groupes d'extrême droite, mais aussi la circulation de leurs idées, des plateaux télé jusqu'au plus haut sommet de l'État. Depuis 8 ans, on a vu la chasse aux migrant-e-s s'intensifier, le racisme institutionnel et en particulier l'islamophobie gagner en légitimité et en intensité dans toutes les sphères de la société. On a vu le complotisme se développer et les actes antisémites augmenter. On a vu les violences policières s'étendre, tandis que des politiques néolibérales frappent de plein fouet les plus démunis-e-s. Les mouvements sociaux de ces dernières années ont été largement réprimés, cette répression s'étendant à celles et ceux qui luttent contre les idées réactionnaires, qu'elles soient antifascistes, syndicalistes ou militant-e-s LGBTQIA+.

Face au tournant autoritaire de l'État et à la radicalisation d'une large partie du champ politique français, nous serons dans la rue le 5 juin, en mémoire de Clément, mais aussi pour appeler à poursuivre les combats qu'il menait.



Du 25 mai au 4 juin se tiendra au Tribunal d'Évry le procès en appel des assassins de Clément. Comme lors du premier procès, cela doit être l'occasion de démontrer que la mort de notre camarade n'est pas un fait divers ou un « accident ». L'assassinat de Clément s'inscrit dans la longue liste des violences commises par des militants d'extrême droite. En France comme partout dans le monde, l'extrême droite tue. En France comme partout dans le monde, combattons-la, sans concession !